

Club de Patinage Artistique Régional de Vaudreuil (CPARV)



Saison 2015-2016

Politiques et règlements



CPAR Vaudreuil

3093 boulevard de la Gare BP-230
Vaudreuil-Dorion, Québec
J7V 9R2
Téléphone : 450-455-3371 poste 2779
Courriel : info@cparv.org
Site Web : www.cparv.org

Aréna Vaudreuil-Dorion

9, rue Jeannotte, Vaudreuil-Dorion

DOCUMENT IMPORTANT À CONSERVER

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales.....	3
Cheminement des patineurs.....	5
Équipement.....	7
Règlements	9
Sessions aux tests	11
Compétitions.....	12
Lauréats	13
Programmes offerts	14
Comment choisir son entraîneur.....	17
Calendrier 2015-2016.....	19
Bénévolat.....	20
Pour nous joindre.....	21

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Club de patinage artistique régional de Vaudreuil (CPARV) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer, encourager et faire progresser le patinage artistique sur glace dans toutes ses disciplines. À ces fins, il fournit des normes à ses membres et encourage la discipline du patinage artistique sous tous ses aspects, tel que préconisé par Patinage Canada et Patinage Québec.

Le CPARV est géré et administré par un conseil d'administration dont les membres sont des bénévoles et a comme mission d'offrir les programmes de patinage de Patinage Canada. Toute personne mineure peut devenir membre du CPARV sans discrimination quant à son sexe ou son origine ethnique. Le conseil d'administration peut adopter tout règlement en vue d'assurer la bonne marche des activités du CPARV. Chaque membre se doit de respecter les règlements, tels qu'adoptés, ainsi que ceux de Patinage Canada et de Patinage Québec.

La saison automne –hiver 2015-2016 débutera le lundi 31 août 2015 au 31 mars 2016.

La plupart des programmes offerts sont pour une durée fixe. À noter que l'horaire pourra varier selon les différentes activités tenues à l'aréna; c'est-à-dire, tournois de hockey, ringuette, compétitions, etc. (voir le calendrier inclus).

Le CPARV se réserve le droit de modifier la tenue de certaines activités selon le nombre d'inscriptions. Les remplacements de glace sont pour les périodes annulées par le Club et sont déjà prévus à l'horaire dans la mesure du possible.

Le montant total des inscriptions doit nous être acquitté avant le 15 novembre 2015. À noter que des frais de 35\$ seront chargés pour tout chèque retourné. Selon les règlements généraux, si les cotisations ne sont pas payées dans les 30 jours suivant la date limite, le membre est considéré ne faisant plus partie du Club jusqu'au paiement du compte en souffrance. De même, l'inscription à des tests est conditionnelle au paiement complet avant la date limite pour le retrait de sa participation à un test.

REMBOURSEMENT

Toute personne abandonnant volontairement l'activité ne sera pas remboursée après le 30 septembre 2015.

Dans le cas d'une demande de remboursement. Les frais d'administration et d'autofinancement ne sont pas remboursables (85\$) ainsi que le nombre de présences utilisées La décision finale appartient au CPARV.

Le CPARV n'est pas responsable des objets personnels qui pourraient être endommagés, perdus ou volés.

MODE DE FINANCEMENT

Les frais d'inscription pour le Pré-Patinage Plus, le Patinage Plus, le Patinage Intensif Plus, le Semi-Privé, le Synchro et tout programme de groupe couvrent les frais

d'adhésion que le Club doit verser à Patinage Canada pour chaque patineur, le temps de glace ainsi les frais des entraîneurs et des assistants entraîneurs. Les frais d'inscriptions pour chacun des programmes pour le patinage STAR et de Compétition couvrent les frais d'adhésion que le Club doit verser à Patinage Canada pour chaque patineur et pour le temps de glace. Les frais pour l'entraîneur sont aux frais du parent.

CHEMINEMENT DES PATINEURS

Le CPARV chapeaute plusieurs programmes du patinage : le Pré-Patinage Plus, le Patinage Plus, le Patinage Intensif Plus, le Patinage STAR et le Patinage de Compétition.

Le programme **Pré-Patinage Plus** est pour les enfants de 3 à 5 ans. Le Pré-Patinage Plus consiste à apprendre les bases du patinage, c'est-à-dire ; équilibre, patinage avant, patinage arrière et arrêt sous forme de jeu. C'est la base du patinage pour artistique, ringuette, vitesse et du hockey. Les patineurs sont sous la responsabilité d'entraîneurs certifiés accompagnés d'assistants de programmes.

Le programme **Patinage Plus** consiste à développer les habiletés de base du patinage artistique des enfants de plus de 5 ans. Il se divise en niveaux, étapes 1 à 6. À chaque étape, les mouvements de base : déplacement avant, déplacement arrière, virage, pirouette, arrêt et saut, sont évalués. Les patineurs sont sous la responsabilité d'entraîneurs certifiés accompagnés d'assistants de programmes. Les entraîneurs professionnels s'occupent de donner des leçons aux patineurs d'un groupe à l'autre en alternance. Les assistants de programmes s'occupent de faire pratiquer les éléments à leurs patineurs. Les patineurs progressent à leur propre rythme et les entraîneurs rendent les séances actives au moyen de matériel didactique, de musique et de toute une gamme d'activités qui créent un environnement amusant et favorisent l'apprentissage. Il n'y a jamais de journée d'évaluation parce que l'évaluation est en continu. Par exemple, un patineur plus talentueux n'a pas à attendre les autres pour progresser. Lorsqu'il aura maîtrisé l'ensemble des éléments dans une étape, il pourra aller à l'étape suivante. Pour le patineur qui a plus de difficultés, il pourra continuer quand même à son rythme. Une fois que les habiletés de chaque phase sont maîtrisées, un écusson est décerné. Cet écusson vous sera remis avec son certificat par l'entraîneur responsable de votre groupe où votre enfant patine.

Les patineurs du programme **patinage STAR** qui n'ont pas atteint le niveau 5 du Patinage Plus doit être accompagné en tout temps par un entraîneur. Ils doivent avoir un entraîneur professionnel accrédité avec lequel ils s'entendent sur le nombre d'heures d'entraînement et l'horaire. Les patineurs peuvent participer à des compétitions ou passer des tests dans le but des habiletés de plus en plus avancées. Les patineurs STAR de plus de 9 ans au 1^{er} septembre peuvent être assistants de programmes selon les besoins du club.

Les tests à réussir se divisent comme suit :

STYLE LIBRE :

Préliminaire
Junior Bronze
Senior Bronze
Junior Argent
Senior Argent
Or

DANSES :

Préliminaire (3 danses)
Junior Bronze (3 danses)
Senior Bronze (3 danses)
Junior Argent (4 danses)
Senior Argent (4 danses)
Or (4 danses)
Diamant (4 danses)

HABILETÉS :

Préliminaire
Junior Bronze
Senior Bronze
Junior Argent
Senior Argent
Or

Les patineurs du programme **patinage Compétition** doivent avoir atteint le niveau 5 ou plus du patinage plus. Ils doivent avoir un entraîneur professionnel accrédité avec lequel ils s'entendent sur le nombre d'heures d'entraînement et l'horaire. Les patineurs participent à des compétitions et passent des tests dans le but de devenir un patineur élite. Il peut devenir membre de l'équipe du Québec et de l'équipe nationale. Les patineurs Compétition de plus de 9 ans peuvent être assistants de programmes, selon les besoins du club.

ÉQUIPEMENT

Casque

Le port du casque est obligatoire pour tous les patineurs qui n'ont pas réussi l'étape 5 inclusivement du Patinage Plus. Si un patineur, qui rencontre les critères pour porter un casque, refuse de mettre un casque protecteur de hockey homologué CSA, l'accès à la patinoire lui sera interdit. Le casque est une partie de son équipement, tout comme les patins. Une fois l'étape 5 réussie, le patineur n'est plus dans l'obligation de porter un casque, bien qu'il soit recommandé de continuer de le porter. Les casques de vélo sont interdits puisqu'ils ne protègent pas adéquatement l'arrière de la tête. Les casques de hockey doivent respecter la norme Z262.1 de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette norme doit être mentionnée sur le casque. Seuls les casques homologués CSA sont acceptés.

Costume

Pour le **Pré Patinage Plus**, il n'y a pas de costume obligatoire. Nous recommandons le port d'un pantalon avec un survêtement imperméable. Les gants ou mitaines sont obligatoires.

Au **Patinage Plus**, il y a un costume obligatoire. Pour les filles, il s'agit de la jupe de patinage artistique marine et collants beige, et pour les garçons, un pantalon noir ou marine extensibles (ex : coton ouaté) ou survêtement imperméable (noir ou bleu). Le chandail ouaté blanc avec le logo du CPARV complète le costume. Les gants ou mitaines sont également obligatoires. Ce costume est obligatoire en tout temps. Le patineur peut se voir refuser l'accès à la patinoire sans ce costume.

Pour les patineurs **STAR ou Compétition**, le port d'une robe ou vêtement d'exercice est requis. Le port de « short, camisole ou jeans » est interdit.

Cheveux

Les cheveux longs doivent être attachés en tout temps. Ceux-ci ne doivent pas gêner le visage ou être dans les yeux.

Patins

La bottine doit soutenir la cheville, mais permettre une flexion avant de celle-ci. Un enfant doit être capable de se tenir debout les chevilles droites hors glace. Les patins moulés sont à proscrire étant donné leur rigidité.

Les lames doivent être bien affûtées manuellement par un spécialiste (Place du Patin par exemple). Ne jamais faire aiguiser les patins dans les machines automatiques. De façon générale, les lames doivent être affutées à toutes les 20 à 25 heures de patinage si elles sont bien protégées.

Des protège-lames rigides doivent être portés en tout temps hors glace. Bien identifier les protège-lames au nom du patineur. Si on a à marcher sans eux, le faire sur la pointe des griffes. Ne marcher que sur le caoutchouc, jamais sur le ciment ou autre surface dure.

On doit essuyer les lames avec une serviette (en coton de préférence) après chaque séance sur la glace. Mettre les pantoufles (protège-lames en tissu) avant de ranger dans le sac de patin. Ne jamais laisser les protège-lames rigides sur les patins une fois essuyés. Une quantité d'eau reste à l'intérieur de ceux-ci et pourraient faire rouiller les lames.

RÈGLEMENTS

Pour les programmes Pré Patinage Plus et Patinage Plus :

L'arrivée dans les chambres doit se faire au moins 10 minutes avant le début des cours. Pour éviter tout risque d'accident, nous demandons :

1. **aux patineurs et patineuses de rester assis dans leur chambre jusqu'à ce que la responsable leur permette l'entrée sur la glace.**
2. **aux parents, lorsque le cours est terminé, d'attendre que les patineurs et patineuses soient tous sortis de la glace pour accéder au corridor des chambres.**

Afin de ne pas nuire à la bonne marche du cours, les parents ne doivent pas communiquer avec leur enfant ou les assistants durant des leçons. Veuillez vous adresser à la responsable du Patinage Plus après le cours pour tout ce qui touche les leçons.

Pour tous les programmes :

Pour assurer le bon ordre et par mesure de prudence sur la glace, il est demandé :

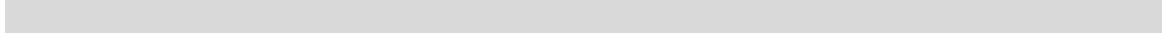
1. d'attacher les cheveux s'ils sont longs;
2. de garder les mitaines ou les gants dans les mains, ne jamais les déposer sur le bord de la bande ou sur la patinoire;
3. de respecter le patineur qui fait son solo;
4. de ne pas jaser en petits groupes;
5. de ne pas s'asseoir sur les bandes;
6. de se relever rapidement après une chute;
7. de voir à ce que toutes les portes de la patinoire soient fermées.

Il est également demandé que :

8. les heures de glace supplémentaires doivent être payées avant d'embarquer sur la glace;
9. seules les plaintes écrites et signées seront étudiées par le comité;
10. de respecter le ratio d'un parent par patineur dans les chambres qui sont réservées aux patineurs et entraîneurs.

Aucune parole et/ou geste blessant ne sera toléré envers un entraîneur, un assistant de programme, un patineur, un membre du conseil d'administration ou toute autre personne (parent, patineur ou autre). Si un tel cas se présente : à la 1^{re} offense, les parents seront avertis par un membre du comité, à la 2^{ème} offense, le patineur sera privé d'une semaine de patinage, à la 3^{ème} offense, le patineur sera exclu du Club sans remboursement.

Si le patineur ou la patineuse, pour quelque raison que ce soit, nuit au bon fonctionnement du groupe : 1^{er} avertissement : exclu pour un cours; 2^e avertissement : exclu pour deux cours; 3^{ème} avertissement : exclu du Club, sans remboursement.



SESSIONS DE TESTS

Il y aura deux sessions de tests pour le programme patinage STAR qui auront lieu dans la semaine du 24 novembre 2015 et dans la semaine du 16 février 2016 (dates exactes à confirmer). L'inscription à une session de tests se fait par ***l'entraîneur(e) seulement***. Les frais d'inscription des sessions de tests sont à la charge des parents. Le parent doit payer pour la présence de l'entraîneur lors de la session de tests. La participation aux sessions de tests est sous la responsabilité de l'entraîneur seulement et non du comité. **Lors des sessions de tests, il n'y a aucun cours régulier ou pratique.**

TEST À L'EXTÉRIEUR

Un entraîneur qui souhaite qu'un patineur passe un test dans un autre club que le CPARV doit :

1. faire une recherche sur l'endroit (club hôte des tests), date et tests admissibles;
2. doit appeler la directrice des Tests pour demander de faire le suivi avec le club demandé. Aucune demande des parents ne sera considérée. **EN AUCUN TEMPS, L'ENTRAINEUR NE POURRA INSCRIRE SES PATINEURS SANS L'AUTORISATION, AU PRÉALABLE, DE LA DIRECTRICE DES TESTS;**
3. dès l'autorisation, le parent ou l'entraîneur recevra la permission de test;
4. respecter le processus du club hôte;
5. la directrice des tests confirmera la date et l'heure du test à l'entraîneur;
6. tout patineur est responsable d'apporter une copie du test réussi au club afin de garder son dossier à jour. Seules les feuilles reçues seront comptabilisées pour les lauréats.

TEST INTERNE

Un entraîneur qui veut faire essayer un test à un patineur doit respecter ce processus :

1. Inscrire le patineur au minimum 21 jours avant la tenue du test et acquitter les frais;
2. L'entraîneur peut retirer le nom du patineur sans frais jusqu'à 14 jours avant la tenue du test.

Tests du Club		Tests centralisés	
24 ou 27 novembre 2015 16 ou 19 février 2016		A venir	
****Tarif par test au frais du patineur et PAYABLE D'AVANCE au directeur de tests****			
Habilités	12.00\$*	Habilités	12.00\$*
Danse	12.00\$*	Danse	12.00\$*
Style libre – programme	12.00\$*	Style libre – programme	12.00\$*
Style libre – éléments	12.00\$*	Style libre – éléments	12.00\$*
Hospitalité	13.00\$/test*	Coût fixe de glace par test	20.00\$*

*Ces montants peuvent être revus au cours de la saison. Les montants alors publiés dans les avis de tests prévaudront.

COMPÉTITIONS

La participation à des compétitions est ouverte à tous, mais est facultative. Les frais d'inscriptions pour une compétition sont payables directement au CPA hôte de la compétition avant la date limite d'inscription. À ce niveau de patinage, l'entraîneur certifié est en mesure de conseiller et guider le patineur pour préparer une compétition.

D'autres compétitions ont lieu au Québec. Au début de la saison, veuillez vous référer à votre entraîneur pour choisir quelles compétitions vous désirez inscrire votre enfant.

COMPÉTITIONS RÉGIONALES DE LA RÉGION DU SUD-OUEST (prises en compte pour les lauréats)

Invitation Souvenir Guy Mc Sween	Valleyfield	17 et 18 octobre 2015
Invitation Sud-Ouest	Châteauguay	21 et 22 novembre 2015
Finale régionale Jeux du Québec	Ste-Martine	29 au 31 janvier 2016
Finale régionale Star et Mes Premiers Jeux régionaux	Ste-Martine	29 au 31 janvier 2016
Invitation Vaudreuil-Dorion	Vaudreuil	4 au 6 mars 2016

LAURÉATS

À la fin de la saison, le Club souligne les efforts des jeunes patineurs par une remise de prix lors du souper des Lauréats. Toutes les activités comprises entre le début mars 2015 et le début mars 2016 seront considérées.

Tous les patineurs « lauréats » sont choisis à partir de critères établis d'abord par la région (Patinage Sud-Ouest) ainsi que par Patinage Québec et Patinage Canada. Une comptabilisation des points obtenus dans une grille d'évaluation établie couronne les gagnants. Selon les critères, certains dossiers de candidature sont envoyés pour des prix décernés par Patinage Québec et par Patinage Canada.

Il est donc de la responsabilité des patineurs de faire parvenir leurs résultats de compétitions et/ou tests par courriel à laureats@cparv.org. **Si les résultats de compétitions et/ou tests ne sont pas remis à temps, le patineur ne pourra pas être considéré.** Vous devez conserver une copie de tous les résultats de tests et de compétitions du patineur.

La soirée des lauréats du CPARV aura lieu en avril 2016 et tous les membres du CPARV sont également invités à y participer puisque c'est également l'occasion de souligner la fin de la saison régulière de patinage ! Surveillez le site Web du club, les détails pour cette soirée y seront publiés !

*Le CPARV se réserve le droit d'avoir des catégories et des critères qui sont propres aux réalités du club.

PROGRAMMES OFFERTS

Pré Patinage Plus

Ce programme s'adresse aux enfants âgés entre 3 et 5 ans. Pré Patinage Plus permet aux enfants de se familiariser avec les rudiments du patinage en marchant, en tombant sans se blesser et en se relevant seul! L'apprentissage se fait en petits groupes par des jeux, le tout sous la supervision d'entraîneurs professionnels certifiés du PNCE et des assistants de programmes qualifiés.

Le programme Pré-Patinage Plus est offert :

- Jeudi, de 17 h 45 à 18 h 15
- Samedi, de 12 h 00 à 12 h 30
- Dimanche, de 10 h 30 à 11 h 00

La responsable de ce programme pour la saison 2015-2016 est Vicky Hulmann.

Patinage Plus

Ce programme s'adresse aux enfants âgés de 5 ans et plus. Patinage Plus est le programme vedette d'initiation au patinage. En petits groupes et sous forme de jeux, les enfants apprennent les principes de base du patinage, soit avancer, reculer, tourner, arrêter et sauter. Le programme comprend aussi des habiletés qui préparent les patineurs pour pratiquement tous les sports de glace, à savoir le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse et le patinage artistique.

Le programme Patinage Plus est offert :

- Jeudi, de 18 h 15 à 19 h 05
- Samedi, de 12 h 30 à 13 h 20
- Dimanche, de 11 h 00 à 11 h 50

La responsable de ce programme pour la saison 2015-2016 est Vicky Hulmann.

Semi privé

Ce programme offre aux patineurs de tout âge l'occasion d'apprendre les habiletés du patinage de base dans les 4 disciplines que sont le style libre, la danse sur glace, les habiletés et le patinage d'interprétation. Les cours se donnent en petits groupe de 5 ou 6 patineurs avec un entraîneur certifié. Les patineurs ayant complété l'étape 4 du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire à ce programme.

Le programme Semi privé est offert :

- Lundi, de 16 h 45 à 17 h 35
- Samedi, de 16 h 30 à 17 h 20

Les responsables de ce programme pour la saison 2015-2016 sont Vicky Hulmann (lundi) et Céline Savard (samedi).

Patinage Intensif Plus

Ce programme dynamique et de haute intensité a été conçu à l'intention des joueurs de hockey et de ringuette et met l'accent sur l'enseignement de l'équilibre, de la puissance, de l'agilité, de la vitesse et de l'endurance. Les habiletés, les techniques et les exercices de conditionnement sont enseignés d'une manière progressive tout en les appliquant

aux situations de jeu. Ce programme s'adresse aux enfants d'environ 6 ans et plus qui ont déjà appris certaines bases du patinage, comme avancer et reculer.

Le programme Patinage Intensif Plus est offert :

- Lundi, de 16
- h 30 à 18 h 20 (groupe avancé)

La responsable de ce programme pour la saison 2015-2016 est Céline Savard.

Patinage Plus Développement

Ce programme permet à l'enfant qui a un potentiel et un intérêt marqué pour le patinage de se familiariser davantage avec les bases du patinage artistique dans un contexte de cours en petit groupe. Ce programme est un complément au programme Patinage Plus.

Le programme Patinage Plus Développement est offert :

- Samedi, de 16 h 30 à 17 h 20

La responsable de ce programme pour la saison 2015-2016 est Mélanie Quintal.

Synchro Adultes

Le patinage synchronisé est une discipline spécialisée du patinage, qui se compose de groupes de huit patineurs ou plus décrivant différentes formations et manœuvres en groupe. Patiner à l'unisson tout en exécutant des cercles, des blocs, des lignes, des roues et des entrecroisements au rythme de la musique, avec carres de qualité, puissance et harmonie, voilà le but du patinage synchronisé. Le CPARV offre le patinage synchronisé pour adultes seulement.

Le programme Synchro Adultes est offert :

- Lundi, de 18 h 30 à 19 h 50 (aréna de la Cité-des-Jeunes)

La responsable de ce programme pour la saison 2015-2016 est Liz Ferland.

Cours privés (Patinage STAR et compétition)

Ce programme offre aux patineurs de tout âge l'occasion d'apprendre les habiletés du patinage de base dans les 4 disciplines que sont le style libre, la danse sur glace, les habiletés et le patinage d'interprétation. Les patineurs ont la possibilité de subir les tests de Patinage Canada selon un système national uniformisé. Les patineurs doivent choisir un entraîneur qui sera leur personne-ressource.

Critères pour les glaces :

Pré Junior :	Aucun critère
Junior :	Étape 4 réussie
Intermédiaire :	2 tests préliminaire complétés (habileté ou danses) <u>OU</u> préliminaire style libre <u>OU</u> être âgé de 12 ans
Senior :	2 tests Senior Bronze complétés <u>OU</u> patineur de compétition officiel (pré-juvénile et plus) <u>OU</u> être âgé de 14 ans et plus

*Le CPARV se réserve le droit de changer de session des patineurs afin d'assurer une sécurité optimale pour tous.

Les cours privés sont offerts :

- Mardi, de 16 h 15 à 17 h 05 (pré junior et junior exclusivement)
 - Mardi, de 17 h 15 à 18 h 35 (junior/inter)
 - Mardi, de 18 h 45 à 20 h 05 (inter/senior)
 - Mercredi, de 16 h 15 à 17 h 05 (ouvert)
 - Mercredi, de 17 h 15 à 18 h 05 (ouvert)
 - Jeudi, de 16 h 15 à 17 h 35 (pré junior/junior)
 - Jeudi, de 19 h 15 à 20 h 05 (inter/senior)
 - Vendredi, de 16 h 15 à 17 h 35 (pré junior/junior)
 - Vendredi, de 17 h 45 à 19 h 05 (inter/senior)
 - Samedi, de 13 h 30 à 14 h 50 (inter/senior)
 - Samedi, de 15 h 00 à 16 h 20 (pré junior/junior)
 - Dimanche, de 12 h 00 à 12 h 50 (ouvert)
 - Dimanche, de 13 h 00 à 13 h 50 (ouvert)
-

COMMENT CHOISIR SON ENTRAÎNEUR

L'entraîneur doit être une personne avec laquelle le patineur se sent à l'aise et que les parents et l'enfant respectent à titre d'être humain et de professeur. Il vous faut un entraîneur qui traite votre enfant avec respect et qui s'intéresse à son développement, non seulement au niveau du patinage, mais aussi au niveau personnel. Il est important qu'il y ait régulièrement des réunions et des séances de planification entre l'entraîneur et les parents. Vous devriez mettre l'entraîneur au courant des obligations de votre enfant sur le plan des études, de vos contraintes financières et d'autres points qui pourraient avoir un impact sur son entraînement. Ces réunions représentent également l'occasion idéale de discuter de vos préoccupations et de poser des questions au sujet des progrès du patineur.

Il est peu commun pour un patineur de rester avec le même entraîneur pendant toute une carrière. En général, les patineurs recherchent des services spécialisés, à différents moments, pour diverses raisons. Lorsqu'on prend la décision de changer d'entraîneur, il faut suivre certaines procédures qui relèvent du bon sens et de l'éthique :

1. Informer l'entraîneur de cette décision en privé ;
2. Régler tout montant qui lui est dû ;
3. Chercher un nouvel entraîneur ;
4. Faire preuve de discrétion et de courtoisie pendant tout le processus.

Certains entraîneurs ont de plus hautes qualifications que d'autres. Demandez-leur quelles sont leurs qualifications dans le cadre du programme national de certification des entraîneurs (PNCE) et quels sont leurs antécédents en matière de tests et de compétitions.

L'entraîneur peut vous donner les noms des meilleurs élèves et vous indiquer les résultats qu'ils ont obtenus pendant qu'ils étaient ensemble. Ces renseignements vous indiqueront depuis combien de temps un entraîneur exerce ses fonctions et vous donneront une bonne idée de ses capacités. Même si c'est un entraîneur qui n'a pas réussi les plus hauts tests ou qui n'a pas été patineur de compétition, ses antécédents avec ses élèves peuvent démontrer à quel point il peut enseigner à un haut niveau.

Plusieurs entraîneurs travaillent en équipe avec d'autres entraîneurs. Il est important de valider avec votre entraîneur qui lui enseignera. Tous les entraîneurs n'ont pas le même tarif horaire. Il faut d'abord s'entendre au préalable sur le nombre de cours par semaine, le temps que l'entraîneur lui enseignera lors des leçons et quels sont les types de cours donnés (danse, style libre, habiletés).

***Il est de la responsabilité du parent de voir à réserver lui-même l'entraîneur de son choix. En aucun temps, le club ne sera responsable de la non-disponibilité de ces derniers.**

***Lorsque vous reprenez les services d'un entraîneur pour des leçons privées, vous devez payer le temps de glace au club et vous payez l'entraîneur pour les leçons reçues.**

Liste des entraîneurs 2015-2016

Voir l'onglet « Entraîneurs » sur le site Web du CPARV (www.cparv.org) pour consulter la liste des entraîneurs du club.

*Veuillez vous assurer que l'entraîneur choisi a signé une entente avec le CPARV pour pouvoir enseigner sur les heures de glaces du club ou pour le club.



CALENDRIER 2015-2016

août 2015						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre 2015						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre 2015						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre 2015						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre 2015						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

janvier 2016						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février 2016						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

mars 2016						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		


 Aréna fermé

 Pas de cours (pour tous les programmes)

 Pas de cours pour le Pré Patinage Plus, Patinage Plus, Semi privé, Patinage Plus Développement

 Activité Halloween pour le Pré Patinage Plus et Patinage Plus

 Fête de Noël pour tous les programmes (aucun cours régulier)

 Activité Saint-Valentin pour le Pré Patinage Plus et Patinage Plus

*Veuillez noter que des événements spéciaux peuvent d'ajouter en cours de saison et que nous soyons dans l'obligation de modifier cet horaire. Des mémos seront alors publiés sur le site Web du CPARV ainsi que sur la page Facebook. Visitez ces pages régulièrement!

*Pour le Patinage Intensif Plus, il y a deux sessions de 15 semaines, soit du 7 septembre au 14 décembre 2015 et du 4 janvier au 11 avril 2016. Il y a des cours même lors des congés fériés et durant la semaine de relâche.

BÉNÉVOLAT

Le CPARV est toujours heureux de vous compter parmi ses bénévoles. Pour ceux et celles qui désirent se joindre à cette équipe dynamique en participant de façon active dans nos activités, vous êtes invités à communiquer avec nous par courriel au : info@cparv.org.

En cours d'année, nous avons plusieurs activités où nous avons besoin de vous (prise des photos, vente des vestes, fête de Noël, compétition Invitation Vaudreuil, soirée des lauréats du club, etc.). Votre collaboration est importante et très appréciée.

Dans le cadre de la Finale régionale / STAR 2016 / Mes Premiers Jeux, tous les clubs de la région doivent faire des heures de bénévolat au prorata du nombre de patineurs inscrits par club. Le CPARV est le club qui a le plus de patineurs inscrits et c'est pourquoi nous devons faire environ 70 heures de bénévolat durant cette fin de semaine. Nous savons que c'est beaucoup, mais c'est une exigence de Patinage Sud-Ouest. Si nous n'atteignons pas le nombre d'heures fixé par Patinage Sud-Ouest, les patineurs du CPARV seront pénalisés et ne recevront pas de bourse lors de la soirée des lauréats de la région.

C'est pourquoi nous exigeons également que tous les parents des patineurs qui seront inscrits à cette compétition donnent quatre (4) heures de bénévolat par famille lors de cet événement.

POUR NOUS JOINDRE

Comité 2015-2016

Julie Létourneau	Présidente et responsable des relations publiques
Stéphane Chevrier	Vice-président
Sandra Massicotte	Secrétaire et directrice des tests
Annie Lessard	Trésorière et présidente du comité organisateur de la compétition Invitation Vaudreuil
Mélanie Quintal	Représentante des entraîneurs
Julie Chartier	Administratrice
Robbie Lapointe	Administrateur

Veillez noter que la boîte vocale du CPARV ne prend pas les messages. Vous avez des questions? Envoyez-nous un courriel à info@cparv.org. Il y a également une présence dans le local du club les mardis et jeudis, de 17 h à 20 h.

Merci et bonne saison!

Le comité du CPARV.